

# LE COMITE DE GESTION



Le comité de gestion est composé comme suit :



un président,



une secrétaire,



une trésorière,



une responsable de la  
salubrité

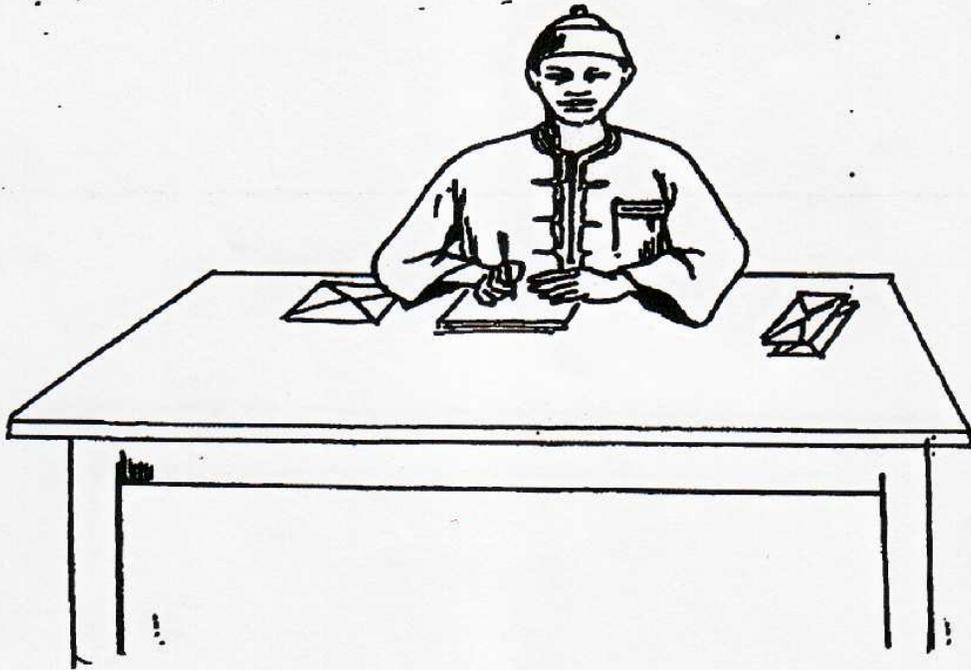


et un responsable de  
pompe.



Le Comité, sous la coordination de son Président exécute les décisions prises par l'Assemblée Générale.

## ATTRIBUTIONS DU PRESIDENT



Il est l'autorité morale du Comité de Gestion et coordonne l'ensemble des activités.  
Il est suppléé en cas d'absence par le Secrétaire ou un autre membre du bureau.



Il veille au recouvrement des cotisations de versement.



Il effectue toutes les démarches administratives  
et représente le Comité de Gestion vis-à-vis des tiers



Le président prépare l'organisation des rencontres et réunions.



A ce titre, il rédige les convocations qu'il remet à la Secrétaire



La secrétaire se charge de faire parvenir les convocations (écrites ou orales)  
aux membres du Comité



Le Président dirige les Assemblées Générales



Le Président est ordonnateur de toutes les dépenses



Il appose son visa sur toutes les dépenses et signe le livret pour toutes les sorties  
d'argent.



Le Président, la Trésorière et/ou la Secrétaire effectuent ensemble les opérations  
bancaires

## ATTRIBUTIONS DE LA SECRETAIRE



Elle dresse les procès verbaux de réunion du comité



Elle assure le classement et la conservation de tous les documents administratives du Comité de Gestion (courrier, contrats, procès verbaux..etc.)



Elle reçoit le courrier arrivée



Elle envoie le courrier départ

## ATTRIBUTIONS DE LA TRESORIERE



Elle est chargée de la bonne gestion des fonds du Comité de Gestion en collectant les cotisations des populations

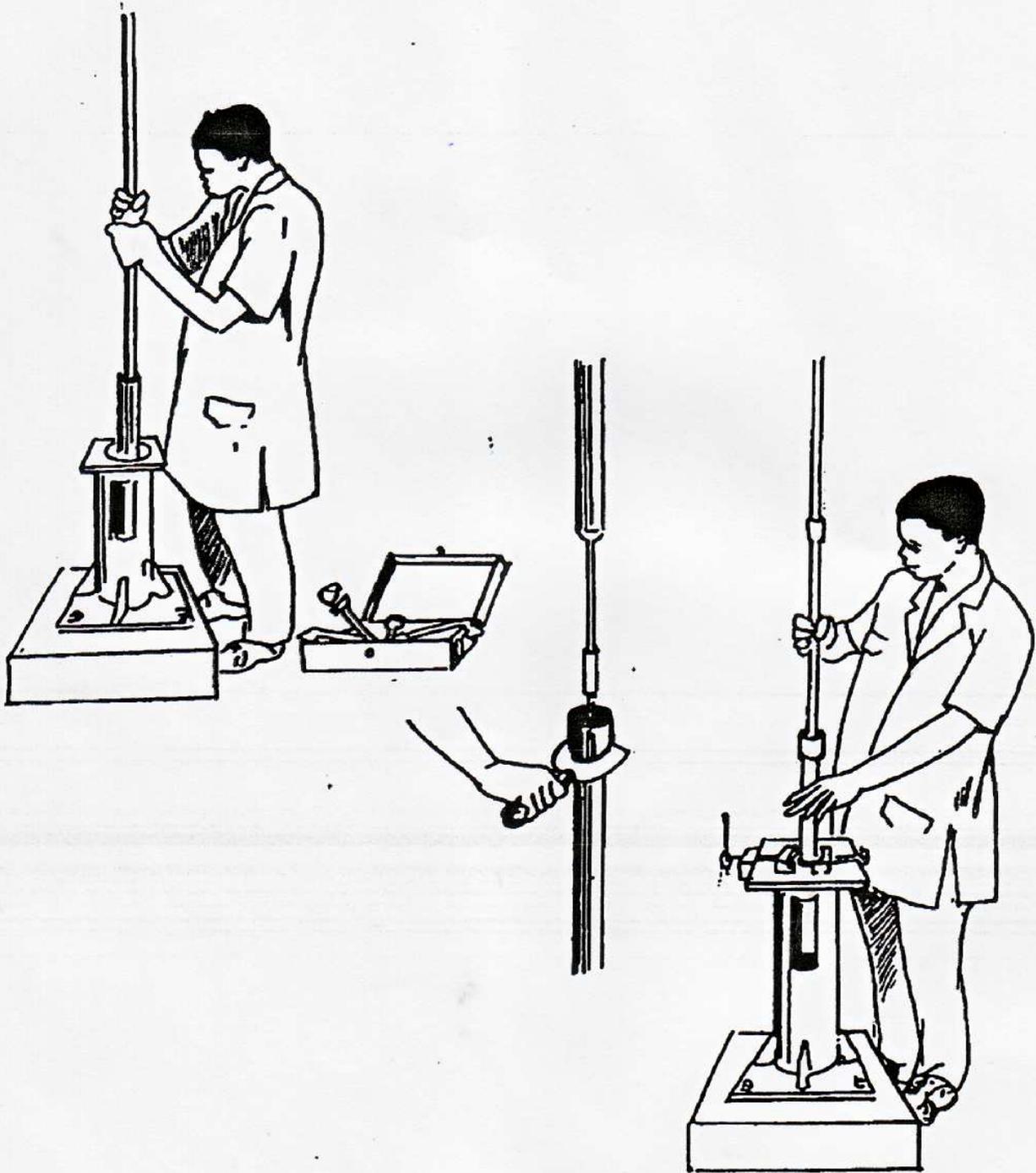


Elle tient à jour un journal de caisse où sont répertoriées les entrées et sorties d'argent.

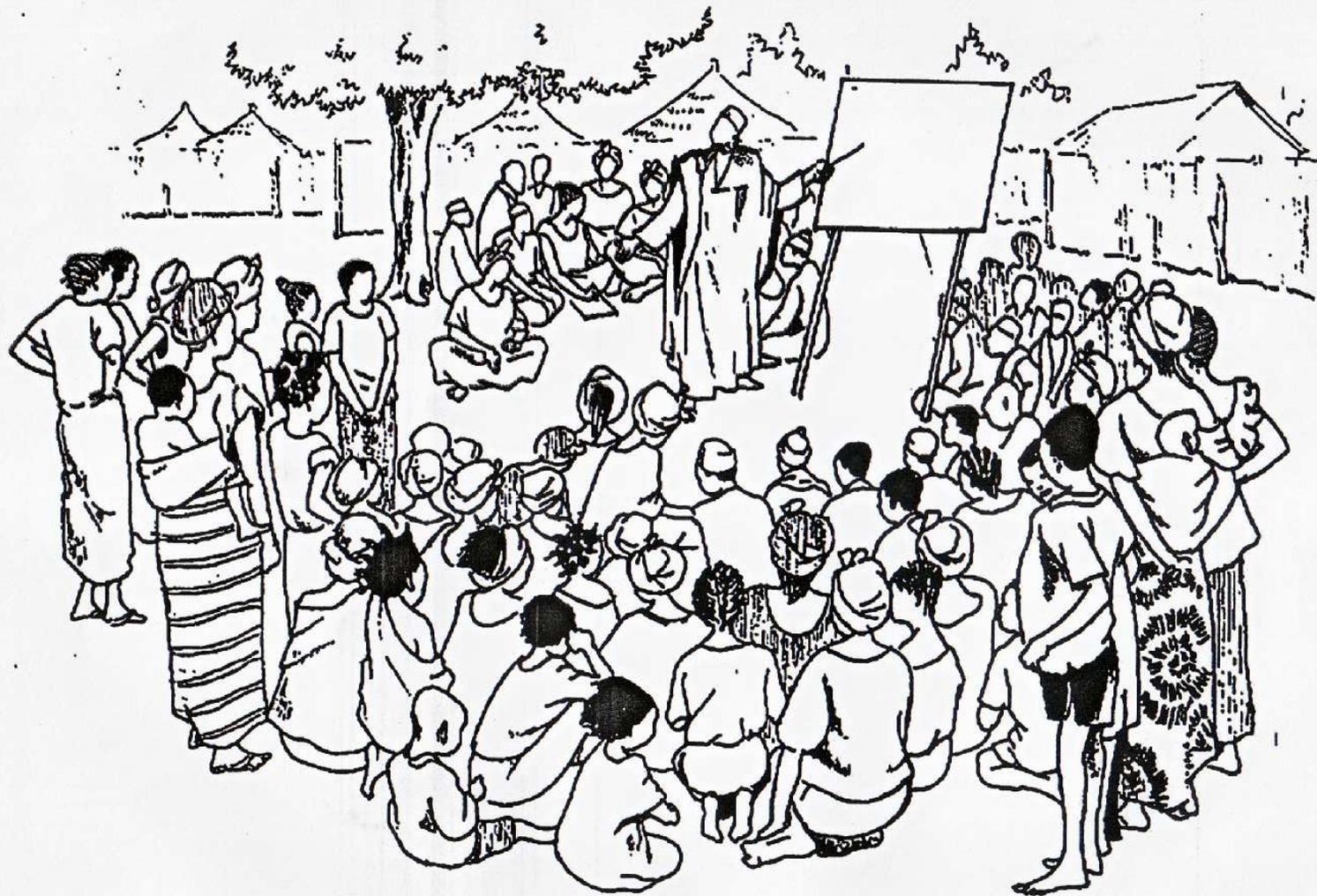


Le Président, la Trésorière et/ou la Secrétaire effectuent ensemble les opérations bancaires (dépôt, et retrait d'argent à la banque)

## ATTRIBUTIONS DU RESPONSABLE DE POMPE



Il sert les vis, écrous... il met de la graisse, huile, etc. Au besoin, il fait appel à la brigade pour les grandes opérations



Le Comité présente à l'Assemblée Générale un bilan technique et financier une fois par an